

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2017
1.1	02/19/2018	400000005223	Date de la première version publiée: 05/04/2017

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : GOJO® Savon désinfectant en mousse E2

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500  
Akron, Ohio, 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro d'appel d'urgence : CHEMTREC 1-800-424-9300  
CHEMTREC +1-703-527-3887: Outside USA & CANADA

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Savon antibactérien

Restrictions d'utilisation :

Ceci est un produit de soins personnels ou un produit cosmétique sans danger pour les consommateurs et autres utilisateurs s'il est utilisé normalement et de façon raisonnablement prévisible. Les produits cosmétiques et les produits de grande consommation, qui sont spécifiquement définis à travers le monde par une réglementation, sont exemptés de l'obligation d'une FDS pour le consommateur. Bien que cette matière ne soit pas considérée comme dangereuse, cette FDS contient des informations utiles et essentielles pour une manipulation sûre et une bonne utilisation du produit dans des conditions industrielles de travail ainsi que pour des expositions non intentionnelles, telles que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservée et disponible aux employés et autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils spécifiques d'utilisation, veuillez svp vous référer aux renseignements fournis sur le carton de l'emballage ou au mode d'emploi.

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 4

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1      Date de révision: 02/19/2018      Numéro de la FDS: 400000005223      Date de dernière parution: 05/04/2017  
 Date de la première version publiée: 05/04/2017

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
 P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
 P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Stockage:**  
 P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**Élimination:**  
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**
**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Propylene Glycol	57-55-6	>= 5 - < 10
Alcohol	64-17-5	>= 1 - < 5
Ammonium Laureth Sulfate	67762-19-0	>= 1 - < 5
Ammonium Lauryl Sulfate	2235-54-3	>= 1 - < 5
Chloroxylenol	88-04-0	>= 1 - < 5

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2017
1.1	02/19/2018	400000005223	Date de la première version publiée: 05/04/2017

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Demander conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Se rincer la bouche à l'eau.  
Appeler un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque des lésions oculaires graves.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.  
La distance de retour de flamme peut être considérable.  
Peut former des mélanges explosifs avec l'air.  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)  
Oxydes de soufre  
Composés chlorés
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1	Date de révision: 02/19/2018	Numéro de la FDS: 400000005223	Date de dernière parution: 05/04/2017 Date de la première version publiée: 05/04/2017
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

- Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.  
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.  
Enlever avec un absorbant inerte.  
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Tenir à l'écart de la chaleur.  
Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.  
Éviter le contact avec les yeux.
- Conditions de stockage sûres : Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Stocker en tenant compte des législations nationales spéci-

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1      Date de révision: 02/19/2018      Numéro de la FDS: 400000005223      Date de dernière parution: 05/04/2017  
 Date de la première version publiée: 05/04/2017

fiques.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Propylene Glycol	57-55-6	LMPT (aéro-sol)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
		LMPT (Vapeur et aéro-sol)	50 ppm 155 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
		LMPT (Vapeur et aéro-sol)	50 ppm 155 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
Alcohol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm 1,880 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Remarques : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des yeux : Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : Aucune mesure particulière produit fourni est utilisé correctement.

Mesures de protection : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.  
S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Éviter le contact avec les yeux.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1      Date de révision: 02/19/2018      Numéro de la FDS: 400000005223      Date de dernière parution: 05/04/2017  
Date de la première version publiée: 05/04/2017

---

Aspect	:	liquide
Couleur	:	clair, incolore, jaune clair
Odeur	:	de savon
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	4.5 - 9.5 (20 °C)
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	86.00 °C
Point d'éclair	:	60.80 °C
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.0010 gcm <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-réactif.
Viscosité Viscosité, cinématique	:	10 - 20 mm <sup>2</sup> /s (20 °C)
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1      Date de révision: 02/19/2018      Numéro de la FDS: 400000005223      Date de dernière parution: 05/04/2017  
Date de la première version publiée: 05/04/2017

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

- Réactivité : Non classé comme danger de réactivité.
- Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.
- Possibilité de réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
- Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
- Matières incompatibles : Oxydants
- Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
- 

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation  
Contact avec les yeux  
Contact avec la peau

**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****Propylene Glycol:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Lapin): > 159 mg/l, > 51091 ppm  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**Alcohol:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 124.7 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1      Date de révision: 02/19/2018      Numéro de la FDS: 400000005223      Date de dernière parution: 05/04/2017  
Date de la première version publiée: 05/04/2017

---

**Ammonium Laureth Sulfate:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,100 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Ammonium Lauryl Sulfate:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,000 mg/kg  
Méthode: Directive CE 92/69/CEE B.1 Toxicité aiguë (administration orale)  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Chloroxylénol:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg  
Méthode: Avis d'expert  
Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6.29 mg/l  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****Propylène Glycol:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

**Alcohol:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

**Ammonium Laureth Sulfate:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404



**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2017
1.1	02/19/2018	400000005223	Date de la première version publiée: 05/04/2017

---

Résultat: Irritation de la peau

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Ammonium Lauryl Sulfate:**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritation de la peau

**Chloroxylenol:**

Résultat: Irritation de la peau

Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque des lésions oculaires graves.

**Composants:**

**Propylene Glycol:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

**Alcohol:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Méthode: OCDE ligne directrice 405

**Ammonium Laureth Sulfate:**

Espèce: Lapin

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Ammonium Lauryl Sulfate:**

Espèce: Lapin

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

**Chloroxylenol:**

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1      Date de révision: 02/19/2018      Numéro de la FDS: 400000005223      Date de dernière parution: 05/04/2017  
Date de la première version publiée: 05/04/2017

---

**Produit:**

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Remarques: Le test du patch sur des volontaires humains n'a pas révélé de propriétés sensibilisantes.

**Composants:****Propylene Glycol:**

Type de Test: Test de Maximalisation (GPMT)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: négatif

**Alcohol:**

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris

Résultat: négatif

**Ammonium Laureth Sulfate:**

Type de Test: Test de Maximalisation (GPMT)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Ammonium Lauryl Sulfate:**

Type de Test: Test de Maximalisation (GPMT)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Chloroxylenol:**

Evaluation: Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****Propylene Glycol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2017
1.1	02/19/2018	400000005223	Date de la première version publiée: 05/04/2017

Résultat: négatif

**Alcohol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

**Ammonium Laureth Sulfate:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagenicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 475  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Ammonium Lauryl Sulfate:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1      Date de révision: 02/19/2018      Numéro de la FDS: 400000005223      Date de dernière parution: 05/04/2017  
Date de la première version publiée: 05/04/2017

---

**Chloroxylenol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****Propylene Glycol:**

Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 2 années  
Résultat: négatif

**Ammonium Lauryl Sulfate:**

Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 2 années  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****Propylene Glycol:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

**Alcohol:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif

**Ammonium Laureth Sulfate:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1      Date de révision: 02/19/2018      Numéro de la FDS: 400000005223      Date de dernière parution: 05/04/2017  
Date de la première version publiée: 05/04/2017

---

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Ammonium Lauryl Sulfate:**

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Propylene Glycol:**

Espèce: Rat  
NOAEL: 1,700 mg/kg  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 2 y

**Alcohol:**

Espèce: Rat  
NOAEL: 2,400 mg/kg  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 2 y

**Ammonium Laureth Sulfate:**

Espèce: Rat  
NOAEL: > 225 mg/kg  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 90 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 408  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Chloroxylenol:**

Espèce: Lapin

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1      Date de révision: 02/19/2018      Numéro de la FDS: 400000005223      Date de dernière parution: 05/04/2017  
 Date de la première version publiée: 05/04/2017

LOAEL: 180 mg/kg  
 Voie d'application: Contact avec la peau  
 Durée d'exposition: 90 d

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**
**Écotoxicité**
**Composants:**
**Propylene Glycol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 40,613 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia Dubia (puce d'eau)): 18,340 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 19,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Valeur de toxicité chronique: 2,500 mg/l  
 Durée d'exposition: 30 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Ceriodaphnia Dubia (puce d'eau)): 29,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 7 jr

Toxicité pour les bactéries : NOEC (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 20,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 18 h

**Alcohol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 275 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 9.6 mg/l  
 Durée d'exposition: 9 jr

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2017
1.1	02/19/2018	400000005223	Date de la première version publiée: 05/04/2017

tiques (Toxicité chronique)

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries lumineuses)): 32.1 mg/l  
Durée d'exposition: 0.25 h

**Ammonium Laureth Sulfate:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 7.1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 7.4 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 27.7 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0.95 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.14 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 204  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0.27 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les bactéries : EC10 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l  
Durée d'exposition: 16 h  
Méthode: DIN 38 412 Part 8  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Ammonium Lauryl Sulfate:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 3.6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2017
1.1	02/19/2018	400000005223	Date de la première version publiée: 05/04/2017

- Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 4.7 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: Testé selon la directive 92/69/CEE.  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues : CE50r (*Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)): > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- EC10 (*Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)): 5.4 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Ceriodaphnia Dubia* (puce d'eau)): 0.88 mg/l  
Durée d'exposition: 7 jr  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les bactéries : CE0 (*Pseudomonas putida* (Bacille *Pseudomonas putida*)): 409 mg/l  
Durée d'exposition: 16 h  
Méthode: DIN 38 412 Part 8  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Chloroxylenol:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 0.76 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 7.7 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

**Persistance et dégradabilité**
**Composants:**
**Propylène Glycol:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 98.3 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F



**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1      Date de révision: 02/19/2018      Numéro de la FDS: 400000005223      Date de dernière parution: 05/04/2017  
Date de la première version publiée: 05/04/2017

---

**Alcohol:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 84 %  
Durée d'exposition: 20 jr

**Ammonium Laureth Sulfate:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.C.  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Ammonium Lauryl Sulfate:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 75.7 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Potentiel de bioaccumulation****Composants:****Propylene Glycol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1.07

**Alcohol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0.35

**Ammonium Laureth Sulfate:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0.3

**Ammonium Lauryl Sulfate:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0.8 - 0.91

**Chloroxylenol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.27

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version 1.1      Date de révision: 02/19/2018      Numéro de la FDS: 400000005223      Date de dernière parution: 05/04/2017  
Date de la première version publiée: 05/04/2017

---

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
- 

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementation Internationale****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Réglementation nationale****TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA	Dans l'inventaire TSCA
AICS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
DSL	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ISHL	Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	Listé ou en conformité avec l'inventaire

**GOJO® Savon désinfectant en mousse E2**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/04/2017
1.1	02/19/2018	400000005223	Date de la première version publiée: 05/04/2017

**Listes canadiennes**

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; CPR - Règlement sur les produits contrôlés; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 02/19/2018

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.